



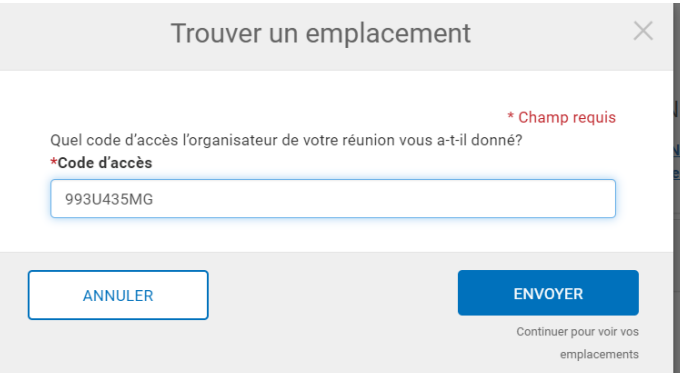
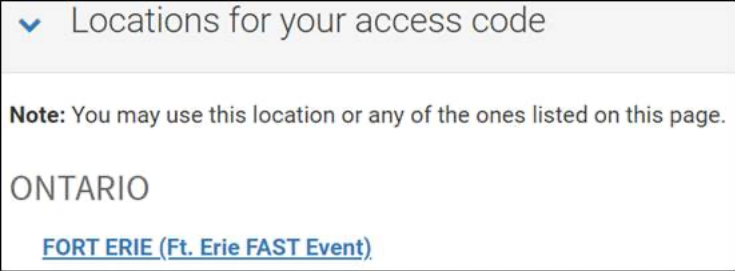
ACTIVITÉ D'INSCRIPTION EXPRES – FORT ERIE, ONTARIO

L'agence des services frontaliers (ASFC) et le United States Customs and Border Protection organisent une activité d'inscription EXPRES du 12 au 16 juillet 2021

L'activité est ouverte uniquement aux nouveaux candidats du programme EXPRES qui résident au Canada et qui ont été approuvés de manière conditionnelle et sont en attente d'une entrevue pour finaliser l'inscription. Si vous n'êtes pas déjà approuvé de manière conditionnelle en tant que nouveau candidat EXPRES, veuillez ne pas vous inscrire à cet événement.

Lieu: [Centre d'inscription de Fort Erie](#) (10 Ave Central, Fort Erie, ON L2A 6G6)

Comment s'inscrire :

<p>1. Connectez-vous à votre compte sur le site de Trusted Traveler Program (https://ttp.dhs.gov/) et cliquez sur "Programmer un rendez-vous"</p>	<p>2. Au bas de l'écran cliquez sur "Avez-vous un code d'accès?"</p> <p>Avez-vous un code d'accès?</p>
<p>3. Inscrivez le code d'accès: 993U435MG, cliquez sur ENVOYER et sélectionnez le lieu affiché</p>  	<p>4. Choisissez une date/heure d'entrevue parmi les plages horaires disponibles.</p>

Nous vous recommandons d'imprimer ou faire une copie de l'écran confirmant votre rendez-vous et de l'apporter à l'entrevue.

Le jour de l'entrevue:

1. Nous vous demandons d'attendre dans votre véhicule jusqu'à 5 minutes avant l'heure prévue de votre entrevue.
2. Dirigez-vous vers la porte principale et attendre jusqu'à ce qu'un représentant de l'ASFC vous dise quand entrer dans l'édifice.
3. Il vous faut apporter :
 - a. Preuve de citoyenneté;
 - b. Permis de conduire;
 - c. Identification de travail et/ou une lettre de votre employeur actuel;
 - d. Historique d'emploi;
 - e. Historique d'adresse domiciliaire.

Directives liés à la COVID-19:

Vous devez porter un masque à l'intérieur de l'établissement en tout temps.

Aucune entrée ne sera autorisée pour ceux qui ne se sentent pas bien ou qui présentent des symptômes de la COVID-19.

Vous devez vous désinfecter les mains avant d'entrer dans le bâtiment.

Vous devez respecter toutes les distances physiques, le marquage au sol et les instructions des agents